



Matane

Le 7 juillet 2005

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec

Objet : projet du parc éolien de Baie-des-Sables

Aux membres de la Commission,

Pour faire suite à votre questionnement concernant l'importance qu'il faut accordé au libellé suivant de notre schéma d'aménagement et de développement :

*"considérant que plusieurs touristes empruntent les routes rurales pour visiter le territoire, qu'un **réseau des fermes à visiter** existe sur le territoire de la MRC et que l'agrotourisme favorise le développement économique, la MRC recommande fortement aux municipalités d'intervenir afin de favoriser une meilleure protection des paysages à l'intérieur des milieux agricoles"* (pp. 95-96).

nous avons effectué une vérification auprès du CLD de la MRC de Matane, à savoir que :

l'agrotourisme est très peu développé sur le territoire de la MRC de Matane, la Table des saveurs du Bas St-Laurent (UPA) organise une journée porte ouverte le 7 septembre, seulement 1 à 2 producteurs y participent. D'autre part, la Table agro-alimentaire du Bas St-Laurent tient une journée pour faire découvrir les différents types de production, environ 5 producteurs y participent.

On ne peut donc affirmer qu'il y a un véritable réseau actif de fermes à visiter sur les routes rurales de la MRC de Matane.

Souhaitant que ces informations vous seront utiles pour l'accomplissement de votre mandat, veuillez accepter l'expression de nos meilleurs sentiments.

Gilles Piché

Directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme
MRC de Matane